

États financiers de

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Exercice clos le 31 janvier 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de Fibrose kystique Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fibrose kystique Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 janvier 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport des auditeurs, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 janvier 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes de bienfaisance, l'entité tire des produits sous forme de dons en espèces dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- de l'actif à court terme présenté dans les états de la situation financière au 31 janvier 2019 et au 31 janvier 2018;
- des produits et de l'insuffisance des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats pour les exercices clos le 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2018;

- de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présenté dans les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos le 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2018;
- de l'insuffisance des produits par rapport aux charges présentés dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 janvier 2019 et le 31 janvier 2018.

Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 janvier 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.



Page 4

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 28 mars 2019

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Au 31 janvier 2019, avec informations comparatives de 2018

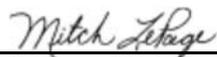
	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 901 \$	2 115 \$
Placements à court terme (note 2)	1 310	947
Débiteurs et autres actifs	788	1 109
	<u>3 999</u>	<u>4 171</u>
Apports à recevoir (note 3)	150	151
Placements à long terme (note 2)	7 412	10 934
Immobilisations (note 4)	68	81
	<u>11 629 \$</u>	<u>15 337 \$</u>

Passif et actif net

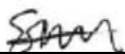
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	952 \$	1 169 \$
Produits reportés	457	217
	<u>1 409</u>	<u>1 386</u>
Apports reportés à long terme (note 5)	324	359
	<u>1 733</u>	<u>1 745</u>
Actif net		
Dotations	94	94
Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les cliniques (note 7)	5 329	10 543
Non affecté	4 473	2 955
	<u>9 896</u>	<u>13 592</u>
Engagements (note 10)		
	<u>11 629 \$</u>	<u>15 337 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



administrateur



administrateur

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits		
Section	11 886 \$	11 725 \$
Legs	1 373	1 229
Contributions exemplaires et parrainage	1 628	2 167
Kin Canada	1 212	1 257
Shinerama	472	670
Redevances	341	552
Autres	432	357
	<u>17 344</u>	<u>17 957</u>
Moins les frais directs des collectes de fonds	4 619	4 460
	<u>12 725</u>	<u>13 497</u>
Charges		
Programmes		
Recherche (note 8)	6 306	6 140
Soins de santé (note 8)	2 710	2 808
Éducation et sensibilisation du public	1 892	1 708
Défense des droits et des intérêts	684	567
Autres programmes	106	110
	<u>11 698</u>	<u>11 333</u>
Autres		
Administration	3 248	2 960
Collectes de fonds	1 503	1 486
	<u>16 449</u>	<u>15 779</u>
Excédent des charges par rapport aux produits avant les éléments ci-dessous	<u>(3 724)</u>	<u>(2 282)</u>
Revenus de placement		
Gains réalisés sur les placements	535	863
Variation du gain non réalisé sur les placements	(507)	61
	<u>28</u>	<u>924</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(3 696) \$</u>	<u>(1 358) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019, avec informations comparatives de 2018

			2019	2018
	Dotations	Affectations d'origine interne à des fins de recherche et pour les cliniques (note 7)	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	94 \$	10 543 \$	13 592 \$	14 950 \$
Insuffisance des produits par rapport aux charges	–	–	(3 696)	(1 358)
Virement interfonds	–	(5 214)	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	94 \$	5 329 \$	9 896 \$	13 592 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(3 696) \$	(1 358) \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	13	14
Amortissement des apports reportés à long terme	(14)	(14)
Diminution des apports reportés à long terme	(21)	(21)
Gains réalisés sur les placements	(535)	(863)
Variation du gain non réalisé sur les placements	507	(61)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie lié aux activités d'exploitation		
Débiteurs et autres actifs	321	(268)
Apports à recevoir	1	-
Créditeurs et charges à payer	(217)	532
Produits reportés	240	35
	(3 401)	(2 004)
Investissement		
Variation nette des placements à court terme	(313)	2 609
Produit de la cession de placements à long terme	3 500	1 100
	3 187	3 709
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
	(214)	1 705
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		
	2 115	410
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		
	1 901 \$	2 115 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019

Fibrose kystique Canada (l'« organisme ») est un organisme sans but lucratif constitué sans capital social. L'organisme a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en avril 2012. L'organisme est le seul organisme non gouvernemental au Canada qui recueille des fonds destinés à la recherche sur la fibrose kystique et aux soins connexes. Depuis plus de 50 ans, l'organisme est le principal bailleur de fonds pour la recherche sur la fibrose kystique au Canada et il est aujourd'hui l'un des organismes de bienfaisance de premier ordre au pays; son principal objectif est encore de trouver un moyen de guérir la maladie.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et n'est donc pas assujéti à l'impôt sur le bénéfice.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du Manuel de CPA Canada.

a) Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés et les redevances sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont inscrits dans les produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net de dotations.

Les revenus de placement affectés sont inscrits à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les primes d'assurance vie versées par les donateurs et dévolues irrévocablement à l'organisme, pour lesquelles ce dernier délivre des reçus aux fins fiscales, sont constatées comme des apports à recevoir et comme des apports reportés jusqu'à ce que les produits soient reçus; ces sommes sont alors inscrites à titre de produits.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie les dépôts bancaires, les certificats de placement garanti et les autres formes de placements à court terme qui arrivent à échéance dans les trois mois ou moins suivant la fin de l'exercice.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont par la suite évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont par la suite comptabilisés au coût ou au coût amorti, à moins que la direction ait décidé de les comptabiliser à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser tous les placements financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont relevés et si l'organisme détermine qu'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

d) Immobilisations

Les achats d'immobilisations sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et sont amortis sur les durées de vie utile estimatives. L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est établi proportionnellement au nombre de mois d'utilisation. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

Les apports d'immobilisations, qui sont comptabilisés à leur juste valeur marchande à la date de l'apport, sont constatés comme des apports reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

- e) Ventilation des charges de fonctionnement général et des charges liées aux collectes de fonds

L'organisme classe ses charges par fonction à l'état des résultats. Il ventile certains frais en déterminant les clés de répartition adaptées et en les utilisant avec constance d'un exercice à l'autre. Les charges ventilées et les clés de répartition s'établissent comme suit :

- i) Les charges de personnel sont ventilées proportionnellement en fonction du temps que le personnel a consacré à chaque tâche.
- ii) Les charges au titre de la location, de l'entreposage, des technologies de l'information et de la téléphonie sont ventilées proportionnellement selon la même méthode que celle employée pour les charges de personnel.
- iii) Les charges de personnel et les charges au titre de la location engagées à l'égard des membres du personnel directement liés aux collectes de fonds et aux partenariats (Marche Destination guérison, Shinerama, Kin Canada, publipostage) sont attribuées aux frais directs des collectes de fonds.

- f) Apports reçus sous forme de services

De très nombreux bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'organisme chaque année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

- g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses comprennent la ventilation des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019

2. Placements à court et à long terme

	2019	2018
Titres canadiens à revenu fixe ⁱ⁾	1 310 \$	947 \$
Fonds en gestion commune		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	357	545
Titres à revenu fixe	2 894	3 995
Actions canadiennes	1 552	2 143
Actions étrangères	2 609	4 251
	7 412	10 934
	8 722 \$	11 881 \$

ⁱ⁾ Les placements à court terme ont un rendement moyen à l'échéance de 2,36 % (1,58 % en 2018) et des dates d'échéance qui s'échelonnent entre juillet 2019 et février 2022 (entre décembre 2018 et février 2022 en 2018). Les titres à revenu fixe sont composés de certificats de placement garanti qui sont facilement convertibles en trésorerie.

Les risques financiers sont présentés ci-après. L'exposition au risque n'a pas changé par rapport à 2018.

a) Risque de marché

La valeur des titres de capitaux propres fluctue en fonction des conditions des marchés boursiers qui sont tributaires non seulement de la situation générale de l'économie, mais également de la condition et de l'essor des marchés dans lesquels évoluent les sociétés et les gouvernements particuliers ayant émis les titres.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière découlant du manquement par une contrepartie à l'une de ses obligations. L'organisme atténue le risque de crédit en traitant avec des contreparties ayant au moins la cote de crédit R-1 et en limitant les placements dans tout émetteur de titres d'emprunt (à l'exception des gouvernements et des banques de l'annexe I au Canada) à 5 % de la juste valeur de son portefeuille de placements à long terme.

c) Risque de taux d'intérêt

La valeur des titres à revenu fixe augmente habituellement si les taux d'intérêt baissent et elle recule si ces taux s'apprécient. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent également influencer sur la valeur des titres de capitaux propres.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019

3. Apports à recevoir

L'organisme est le bénéficiaire d'apports de polices d'assurance vie, lesquels sont comptabilisés à la valeur actualisée, soit 150 \$ (151 \$ en 2018).

4. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les améliorations locatives dont le coût s'établit à 138 \$ (138 \$ en 2018) et l'amortissement cumulé de 70 \$ (57 \$ en 2018). La charge d'amortissement pour l'exercice se chiffre à 13 \$ (14 \$ en 2018) et est incluse dans les charges d'administration de l'état des résultats. La valeur comptable nette au 31 janvier 2019 s'établit à 68 \$ (81 \$ en 2018).

5. Apports reportés à long terme

Les apports reportés représentent la portion reportée des placements sous forme d'apports de polices d'assurance vie, des apports relatifs à des charges futures ainsi que des apports visant des immobilisations.

	Solde au 31 janvier 2018	Amortissement et diminution	Solde au 31 janvier 2019
Assurance vie (note 3)	151 \$	1 \$	150 \$
Loyers reportés	127	21	106
Immobilisations	81	13	68
	359 \$	35 \$	324 \$

6. Facilité de crédit à vue

L'organisme dispose d'une facilité de crédit à vue renouvelable d'un montant de 550 \$. La facilité de crédit à vue renouvelable n'est pas garantie et porte intérêt au taux bancaire préférentiel. Aux 31 janvier 2019 et 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit à vue renouvelable.

FIBROSE KYSTIQUE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 janvier 2019

7. Actif net – affectations d’origine interne à des fins de recherche et pour les cliniques

L’actif net utilisé à des fins de recherche et pour les cliniques aux termes d’affectations d’origine interne représente le montant des subventions qui ont été approuvées par le conseil d’administration et qui seront versées en 2020 pour un montant de 5 329 \$.

8. Subventions et bourses à la recherche et aux cliniques

Les charges liées au programme de recherche comprennent les subventions et les bourses de recherche, lesquelles se chiffrent à 5 016 \$ (5 023 \$ en 2018). Les charges liées aux soins de santé comprennent les subventions et bourses incitatives destinées aux cliniques, lesquelles se chiffrent à 2 049 \$ (2 134 \$ en 2018).

9. Ventilation des charges

Le total des salaires et des charges liées au fonctionnement d’un montant de 7 864 \$ (7 413 \$ en 2018) a été ventilé comme suit :

Fonction	Charges de personnel	Occupation et autres	Total 2019	2018
Recherche	486 \$	84 \$	570 \$	706 \$
Soins de santé	492	51	543	488
Éducation/sensibilisation du public	1 197	159	1 356	1 253
Défense des droits et des intérêts	380	88	468	386
Administration	2 000	155	2 155	2 015
Frais liés aux collectes de fonds (directs et autres)	2 421	351	2 772	2 565
	6 976 \$	888 \$	7 864 \$	7 413 \$

10. Engagements

L’organisme a conclu des contrats de location-exploitation dont les échéances s’échelonnent jusqu’au 31 janvier 2024 et qui portent sur des locaux à bureaux et du matériel. Les loyers annuels minimums exigibles aux termes de ces contrats sont les suivants :

2020	621 \$
2021	567
2022	524
2023	433
2024	433